



**la-Viande.fr**

## L'alimentation des veaux

Comme pour toutes les femelles de mammifères, chez la vache, la naissance d'un veau par an est indispensable pour déclencher chaque année la production de lait. La majorité des veaux sont issus des élevages laitiers, or dans ce mode d'élevage, tout le lait produit par les vaches est collecté pour la consommation humaine.

### L'alimentation des veaux issus de vaches laitières



Juste après leur naissance, les veaux boivent le colostrum, c'est-à-dire le premier lait de la vache riche en anticorps maternels.

Une fois arrivés dans les ateliers spécialisés, les veaux prennent leur buvée quand ils le désirent grâce à des distributeurs automatiques de lait ou 2 fois par jour quand l'éleveur leur apporte le lait dans les seaux.

Les veaux reçoivent une alimentation appropriée à leur âge et sont nourris principalement avec un aliment d'allaitement complet et équilibré, qui est un mélange composé de poudre de lait, de produits laitiers, de matières grasses et de compléments nutritionnels dilué dans de l'eau chaude. Cette alimentation sous forme de buvée est complétée progressivement par l'apport de céréales et d'autres fourrages pendant toute la durée de l'élevage des veaux qui est de 4 à 5 mois en France.

## L'alimentation des veaux issus de vaches allaitantes

Les veaux issus de vaches allaitantes boivent aussi le colostrum après leur naissance. La différence avec les veaux issus de vaches laitières a lieu par la suite : Les veaux tètent leur mère jusqu'au sevrage à 5-6 mois (voir 8 mois maximum). C'est la production de « veaux sous la mère », qui correspond à 10% de la production annuelle de viande de veau de boucherie.



Les veaux élevés « sous la mère » sont amenés 2 fois par jour à leur mère par l'éleveur pour la tétée. Cependant les capacités lactières de la mère issue de race à viande ne lui permettent pas toujours de fournir à son veau la quantité de lait suffisante. Dans ce cas, soit l'éleveur apporte un complément d'allaitement distribué en petite quantité, soit il intègre à son troupeau des vaches de races mixtes à lactation plus abondante. Appelées « nourrices » ou « tantes » elles sont tétées par les veaux en complément de leur mère.

## L'alimentation commune à tous les modes d'élevage de veau

Du foin ou d'autres fourrages apportant des fibres végétales sont proposés en petite quantité à tous les veaux. Cela permet de tenir compte de l'évolution physiologique de leur système digestif, comme le demande la réglementation.

En effet, à la naissance, le rumen (ou panse) du veau est peu développé et seule la caillette est fonctionnelle et leur permet de digérer le lait ou l'aliment d'allaitement. Lorsque les veaux commencent naturellement et progressivement à diversifier leur alimentation et à consommer des végétaux fibreux, leur système digestif de ruminant devient progressivement fonctionnel.

L'alimentation doit par ailleurs être suffisamment riche en fer, élément nécessaire à la bonne santé des animaux.

A partir de 2 semaines, les veaux doivent avoir accès à de l'eau potable fraîche en quantité suffisante.